

# de manger de la viande ?

## “Il faut des alternatives à la violence des abattoirs”

Entretien avec Jocelyne Porcher, sociologue à Montpellier (Inra), spécialiste des relations entre les hommes et les animaux et du bien-être animal.

**La Gazette.** Lors de vos enquêtes, vous avez visité des abattoirs, qu'avez-vous observé ?

**Jocelyne Porcher.** Il y a de moins en moins d'abattoirs en France. De plus de 600 il y a quelques années, on est passé à environ 260 aujourd'hui. Les abattoirs sont donc de plus en plus gros, ce sont de véritables usines où les animaux sont tués à la chaîne. Dans un gros abattoir breton, le tueur saigne plus de 850 porcs par heure. Pour le directeur de cet abattoir, la mort n'était considérée que comme un détail dans l'organisation de la journée. Les abattoirs sont également de plus en plus éloignés des fermes, les bêtes doivent subir, en plus du reste, le stress du transport. De plus, les vétérinaires y sont de moins en moins présents. Résultat : les bêtes souffrent et les hommes souffrent également. On ne peut pas demander aux gens d'abattre des bêtes toute la journée, ça les mène forcément à un pétage de câble, comme on le voit sur la vidéo. Dans les petits abattoirs, il faudrait penser le travail d'abattage en accompagnant davantage les personnes chargées de tuer les animaux. Si les éleveurs étaient présents, par exemple, cela changerait beaucoup de choses.

**Pensez-vous, comme l'asso L214, que la seule solution pour mettre fin à cette violence est d'arrêter de consommer de la viande ?**

Non, je n'en tire pas la conclusion qu'il faut devenir végétarien. On peut manger de la viande et ne pas cautionner ces images. Si, comme le dit L214, il n'existe pas de viande heureuse, il existe en revanche des animaux heureux et des éleveurs



Cette ancienne éleveuse est notamment auteure du "Livre blanc pour une mort digne des animaux" et de "La mort n'est pas notre métier".

PHOTO CÉLINE ESCOVIANO

**“IL EXISTE DES ANIMAUX HEUREUX ET DES ÉLEVEURS HEUREUX.”**

heureux. C'est pour cela que je défends l'élevage.

**Vous faites la distinction entre production animale et élevage ?**

La production animale est un système intensifié et industrialisé qui se sert des animaux pour faire de l'argent. Dans ce modèle, aujourd'hui répandu dans le monde entier, l'animal est maltraité et ignoré du début à la fin de sa vie. Dans ce contexte, l'abattoir n'est que la continuité logique de tout ce qui précède. Les bêtes ne compren-

ent pas vraiment ce qui leur arrive. L'élevage suppose, lui, un rapport entre l'éleveur et ses animaux. Les éleveurs ont choisi ce métier, avant tout parce qu'ils aiment vivre avec les animaux. Comme je l'ai écrit, la mort n'est pas leur métier. Le problème, aujourd'hui, c'est qu'en France, il n'existe qu'un type d'abattage pour ces deux mondes complètement différents. Malheureusement, les éleveurs n'ont d'autre choix que d'envoyer leurs bêtes dans ce genre d'abattoir et ça leur fend le cœur. Ils préféreraient leur éviter le transport et laisser leurs animaux mourir dans leur environnement familial, sans violence, après les avoir étourdis. L'abattage pulvérise leur engagement moral envers les animaux et envers les consommateurs. Sans compter que ce type d'abattage peut détruire la qualité de la viande en la stressant.

### LES RÈGLES DES ABATTOIRS

L'abattage des animaux est régi par une réglementation européenne datant de 2004.

- Il ne peut être procédé à l'abattage d'un animal sans la présence d'une personne des services d'inspection du ministère de l'Agriculture.
- Les agents du ministère doivent contrôler les animaux avant leur mort pour vérifier leur état de santé.
- Ils ont aussi pour mission d'inspecter l'hygiène de l'abattoir et le déchargement des bêtes du camion.
- Ils doivent ensuite inspecter toutes les carcasses et les estamper.
- L'animal, avant abattage, doit être étourdi (possibilité de déroger à cette règle dans certaines conditions, par exemple lors d'un abattage rituel).
- Sur l'emballage des viandes, figure un code composé du numéro de département et du numéro d'établissement.

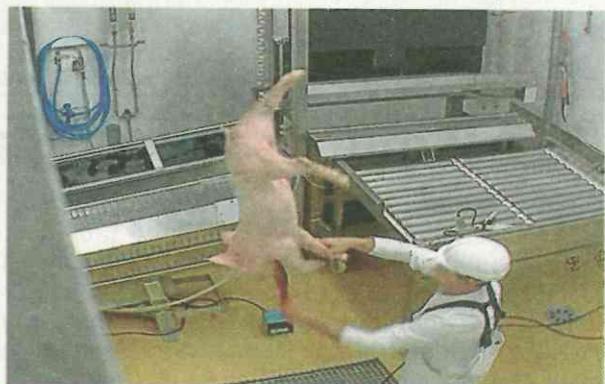
### Quelles sont les alternatives aux abattoirs ?

Autrefois, les éleveurs faisaient venir un tueur et assistaient à la mort de leurs bêtes au sein même de la ferme. Aujourd'hui, il y a une forte demande des éleveurs pour pouvoir procéder de cette manière. Certains ont d'ailleurs fait ce choix illégal. Ils ont installé de petits abattoirs dans leur ferme et peuvent accompagner leurs bêtes. Souvent, ils ont un petit rituel, récitent un poème, remercient l'animal ou s'excusent auprès de lui. Mais ce qu'ils font est répréhensible de 6 mois de prison et de 15 000 € d'amende. Surtout, ils ne peuvent commercialiser leur viande ainsi abattue. Ils sont obligés de la vendre directement à la ferme.

### Vous avez créé un collectif intitulé Quand l'abattoir vient à la ferme. Quel est son objectif ?

Notre collectif, présent sur Facebook, réunit des associations, des éleveurs et des citoyens qui veulent développer des alternatives à l'abattage industriel. Nous militons pour un abattage à la ferme ou pour des abattages mobiles en camion, qui passerait de ferme en ferme, éviterait les longs transports et permettrait aux éleveurs d'être proches de leurs bêtes. On aimerait tester un abattoir de proximité à l'échelle régionale. Pour cela, on démarche les autorités et les institutions. Si notre projet est accepté, nous lancerons une demande de financement participatif.

Propos recueillis par Coline Arbouet



À l'abattoir du Vigan, certaines bêtes étaient cruellement maltraitées avant d'être tuées. Faits dénoncés dans la vidéo de L-214.

IMAGE L214